



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ORGANISATION D'UNE
CONFERENCE PORTANT SUR LE
HAUT POTENTIEL INTELLECTUEL**

**DÉCISION N° DM-22-037
EN DATE DU 02 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-20-491 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée de la Démocratie participative et de la Santé ;

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Béatrice NAVARRO, psychologue-neuropsychologue, et de Madame Laëtitia HAOUZI, psychologue, sise respectivement au 39b-41 avenue de Bonneuil 94210 La Varenne Saint Hilaire et au 2 rue Lecerf 94100 Saint Maur des Fossés, pour l'organisation d'une conférence sur le Haut Potentiel Intellectuel le vendredi 18 mars 2022 ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec Mesdames Béatrice NAVARRO et Laëtitia HAOUZI pour l'organisation d'une conférence sur le haut potentiel intellectuel le vendredi 18 mars 2022 à 18h30 en salle Robert-Louis pour un montant de 800 €, réparti en 400 € pour Madame Faouzi et 400 € pour Madame Navarro.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie
participative et de la santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220202-lmc1H9317H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/02/2022 Date de Publication : 02/02/2022
